

**ENSEIGNEMENT** Le dispositif expérimental installé à l'école Jouhaux permettait la scolarisation d'enfants de 2-3 ans

## La classe "Passerelle" ferme bien ses portes !

La décision est désormais définitive puisqu'aucun poste d'enseignant ne lui a été octroyé hier lors des derniers ajustements de rentrée effectués par l'inspectrice d'académie de l'Isère, Monique Lesko, au cours du Comité technique spécial départemental. La classe "Passerelle" de Grenoble ne rouvrira pas à cette rentrée, confirmant ainsi la volonté de Mme Lesko, exprimée déjà dans un courrier datant de février, de ne pas renouveler la convention triennale avec la Ville de Grenoble et la Caisse d'allocations familiales signée pour une expérimentation de trois ans et qui arrivait justement à échéance cette année...

Accueillant des petits de 2-3 ans issus de familles qui n'ont pas les moyens de s'of-

frir une place en crèche et qui sont repérés par les services sociaux, ce dispositif installé à l'école Jouhaux, dans le quartier Abbaye-Jouhaux, disparaît donc. Au grand dam de l'adjoint grenoblois à l'Éducation qui ne décolère pas. Paul Bron espérait en effet, depuis plusieurs semaines, que cette classe pourrait être « sauvée ». Comment ? « Grâce à la volonté politique du ministre de l'Éducation nationale ! ».

**« Vincent Peillon avait promis que ces classes continueraient d'exister »**

Car, à deux reprises au cours de ces dernières semaines, l'élu grenoblois, qui participe aux groupes de travail chargés de la "Refondation de l'école" (lire notre édition du

11 juillet dernier), avait eu l'occasion de parler à Vincent Peillon de cette expérience de transition vers la maternelle. « Comprenant bien tout l'intérêt qu'elles représentent, il avait promis que ces classes "Passerelle" continueraient d'exister », insiste Paul Bron qui pensait, du coup, que « les choses allaient bouger... Nous avons même augmenté les capacités d'accueil de 18 à 24 enfants, tout était prêt et voilà, c'est terminé ! Là, il y a quelque chose qui m'échappe. Comment se fait-il que le ministre exprime une volonté et que celle-ci ne se traduise pas dans la réalité ? ». Réponse de Monique Lesko : « La décision a été prise en février. Les choses n'ont pas changé depuis. »

Gwendoline BEZIAU



Les capacités d'accueil de la classe "Passerelle" avaient pourtant augmenté de 18 à 24 enfants. Photo DR